

La Lettre

des co-reconstructeurs

Lunéville Château des Lumières

Septembre 2025 - N°17

Mobilier et collections à reconstituer

“Tout ce qui se trouvait au château a été dispersé. Parfois on retrouve des éléments, mais c'est rarissime”, constate Thierry Franz. La reconstitution de l'ameublement au plus près de la vérité historique et l'enrichissement des collections constituent donc un volet très important du Projet Scientifique et Culturel, sachant aussi que quelque 600 pièces ont été perdues dans l'incendie de 2003. “Nous avons conçu un plan d'enrichissement des collections qui guide pour l'avenir notre politique d'acquisition d'œuvres. Le document a été défini avec la DRAC Grand Est, qui valide par ailleurs, grâce à une commission d'experts, chacun des projets d'achat ou de don soumis par le musée”.

Le château dispose d'une quinzaine d'années pour reconstituer les collections et le mobilier, qui seront présentés dans les espaces restitués avec les années 1730 comme point de référence. Il dispose d'un budget de 250 000 euros annuels du Département, de la Région et de l'État. “Mais nous bénéficions également de l'aide précieuse des Amis du château et de son musée et de l'association Lunéville château des Lumières”.

L'ambition du musée est de partager avec le public ces acquisitions sans attendre le futur parcours permanent. Elle est aussi d'économiser les deniers publics en appliquant par exemple la politique d'équivalence en travaillant notamment avec le lycée lunéillois Boutet-de-Monvel pour la copie d'une commode du XVIII^e. “Et nous avons en projet un dépôt du Mobilier national qui possède dans ses réserves une partie des tapisseries qui décoraient les appartements de Stanislas au château”.

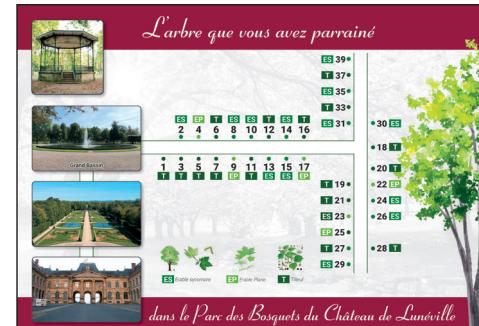
De nombreux chantiers en cours

Les travaux de restauration des appartements duaux seront réalisés par tranches, explique Guillaume Sadon, responsable du château de Lunéville. Menée à partir de 2028, l'étude de maîtrise d'œuvre permettra de lancer la première tranche concernant l'appartement de parade avec l'ouverture envisagée des trois pièces à l'horizon 2035.

En amont a été lancée une étude de pré-programmation du site dans son ensemble pour fixer les besoins autres que le futur parcours muséal permanent : salon de thé, boutique, espaces dédiés aux métiers d'art, espaces de location, mise à disposition d'espaces aux associations, dont la nôtre, et au Conservatoire des broderies, vestiaires et sanitaires. “Nous réfléchissons aux circulations verticales et horizontales pour le public en termes aussi d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite”, ajoute Guillaume Sadon. Le projet définitif de l'étude sur le clos et le couvert du corps central est en cours de finalisation avec des travaux prévus fin 2026-27.

Un but de promenade

Un plan illustré du Parc des Bosquets permet de repérer les allées regroupant les arbres parrainés par des membres de l'Association Lunéville Château des Lumières. Un numéro pointé sur leurs tuteurs identifie le tilleul, l'érable sycomore ou l'érable plane financé partiellement ou en totalité. Les parrains, marraines et ceux à qui ils les ont dédiés peuvent désormais venir admirer leur croissance dans ce parc classé Monument historique.



Autre chantier attendu à partir de 2028, la restauration des quatre toitures des communs et des ailes nord et sud. Les pignons seront intégrés à ce chantier. Des études sont également en cours pour le remplacement des menuiseries (fenêtres et portes) des deux ailes et pour la restauration de la grande terrasse (travaux prévus à compter de 2027).

En septembre seront également lancés des travaux d'auscultation des fissurations constatées au niveau des chapiteaux de la chapelle. “L'enjeu pour nous est d'avoir davantage d'espaces à montrer”, précise Guillaume Sadon en évoquant les futurs travaux concernant la salle des Trophées et le corps central du château, dont la réouverture est envisagée pour la fin 2030. Financés par le Département et subventionnés par la Région et l'État, tous ces travaux représentent un budget de 30 millions d'euros pour la période courant jusqu'à l'année 2033.

Le 26 juin 2025, le Conseil départemental, unique propriétaire du château de Lunéville depuis 2017, a voté à l'unanimité en assemblée plénière le Projet Scientifique et Culturel (PSC), engageant le devenir du site, définissant l'identité et les orientations du musée. Ce document a été validé par les services culturels de l'État.

Un Comité Scientifique a accompagné la réflexion sur ce projet de château-musée, soulignant l'importance de l'équilibre entre l'histoire et la modernité, entre l'héritage et la création, établissant un lien entre son passé prestigieux et la volonté de faire vivre le château avec son temps. Il a préconisé que le site se nomme désormais « **Domaine départemental du château de Lunéville** » pour donner au château une dimension allant au-delà du périmètre d'une commune. Chaynesse Khirouni, présidente du département de Meurthe-et-Moselle, souhaite ainsi « *donner de l'ambition à un projet qui élargit la problématique du château en lui adjoignant le musée, les Bosquets, les actions culturelles et les animations qui ont lieu toute l'année* »

Le programme des travaux de restauration du bâti historique et ses intérieurs à entreprendre dans les années à venir a été présenté. A l'horizon 2030, la salle des Trophées devrait retrouver son faste, avec les stucs symbolisant le duché de Lorraine, principal objectif de financement de notre association.

Ensemble, poursuivons notre engagement de co-reconstructeurs de cette belle œuvre de protection du patrimoine et de son inscription dans la créativité d'aujourd'hui.

Marie-Danièle CLOSSE
Présidente depuis le 19 novembre 2022

Un parcours muséal dans les appartements ducaux

Elaboré sous la tutelle scientifique de l'État, la Région Grand Est et des Musées de France, le projet scientifique et culturel définit la vocation de la demeure des Ducs de Lorraine à devenir un château-musée avec toutes les obligations liées à ce statut en termes de reconstitution historique à la fois de l'intérieur de l'édifice et des collections, qui y seront exposées.

“Notre ambition est que l'on vienne à Lunéville pour visiter un château”, insiste Thierry Franz, responsable du musée, rappelant que le futur parcours muséal dans les appartements ducaux aménagés vers 1720 par l'architecte Boffrand pour le duc Léopold et son épouse Élisabeth Charlotte, est légitimé par *“plus de 15 ans de recherches en archives”* aboutissant au choix de restaurer et remeubler dans *“l'esprit du lieu au XVIII^e siècle”* 5 des 14 pièces ouvertes au public, celles possédant encore des décors intérieurs, dont l'authenticité a été confirmée scientifiquement.

La visite commencera par les trois pièces de représentation de l'appartement de parade, cœur du pouvoir ducal au sein du Versailles lorrain. Le quatrième espace restituera la chambre verte de François III pour une évocation de la vie privée des souverains, tandis que la cinquième pièce plongera dans la culture de Cour, qui faisait se côtoyer aristocrates et domestiques avec l'idée de *“rendre visibles les invisibles”*.

Le futur parcours muséal s'attachera également à mettre en valeur la création contemporaine au sein des neuf autres pièces ouvertes au public. Des salles d'exposition concluront la visite au premier étage du château, l'un des dix plus grands de France.



Les métiers d'art, au cœur du projet culturel du Château de Lunéville

En partenariat avec l'Institut pour les Savoir-Faire Français, l'exposition d'été Beaux Gestes met en lumière l'évolution des métiers d'art du XVII^e au XXI^e siècle. En empruntant l'escalier Nord magnifiquement restauré grâce à vos dons, on peut maintenant accéder à la salle Boffrand et y admirer broderies, faïences, cristalleries, marqueteries, mosaïques anciennes au regard de leurs réalisations contemporaines.

S'appuyant sur l'excellence des savoir-faire du territoire, la créativité d'aujourd'hui vient enrichir les collections historiques qui constitueront le futur parcours des appartements ducaux.

Un exemple : La toilette textile d'apparat commandée en 2022 au designer parisien Pierre-Marie AGIN et brodée par des élèves et des professionnels du Lunéillois est un prestigieux support pour le miroir patrimonial de la duchesse Élisabeth-Charlotte.

La commande de candélabres en cristal posés sur des guéridons récréés à partir d'un dessin ancien de Germain Boffrand, architecte du château est à l'étude.

